

Budget 2018 : Préparer l'avenir de Buxerolles sans hausse de fiscalité

Au nom de l'équipe majoritaire [Buxerolles, ma ville](#), j'ai présenté lors du conseil municipal de Buxerolles du jeudi 1er mars les orientations budgétaires 2018. En voici les éléments essentiels.

Réduction de 30% de la taxe d'habitation pour 83% des habitants de Buxerolles (contre 80% au plan national) décidée par l'Etat.

Pas de hausse de la fiscalité communale en 2018 pour la 3ème année consécutive

La majorité municipale se fixe l'objectif **de ne pas augmenter les impôts en 2019 et 2020**

Emprunt de 1 million d'euros pour financer les investissements d'avenir de la commune:

-> L'avenir pour notre jeunesse

- Restructuration du bâtiment C de l'école du Planty, des salles polyvalentes et de restauration de l'école du Bourg. **1,3 million en 2018 et 350 000 euros en 2019 dans le cadre du programme TEPCV.**

- Mise en accessibilité de la maternelle du Planty ... mais aussi de la mairie **40 000 euros**

-> L'avenir pour la vie associative

- Aménagement d'une salle associative derrière La Poste. 250 000 euros

-> L'avenir pour le développement de Buxerolles

- Etudes obligatoires et préalables à la constitution de la zone d'aménagement concertée (ZAC) du Pas de Saint Jacques 60 000 euros. Sélection du cabinet retenu début mars.

-> Avec un endettement contenu

Un endettement maîtrisé : 8,5 millions en 2017 contre 9,6 millions en 2014.

La politique de renégociation des emprunts et de gestion active de la dette a permis de diminuer, depuis 2014, de plus de 18% les intérêts payés par la commune.

Buxerolles, 2ème ville de la communauté urbaine, travaille main dans la main avec Grand Poitiers

Buxerolles verse une attribution de compensation **de plus de 800 000 euros à Grand Poitiers**. En retour, Buxerolles bénéficie d'investissements très conséquents et porteurs d'avenir sur son territoire, qui dépassent largement la contribution de Buxerolles au budget de Grand Poitiers.

- Rue Hyppolite Veron : réfection des réseaux eaux et assainissement, enfouissement des réseaux aériens et réfection de la chaussée avec sécurisation des cheminements doux. **Budget proche de 800 000 euros**

- **Rénovation de la salle des Castors (1 million d'euros)**

- Réfection de la route de l'Orbras après la rénovation des réseaux intervenue en 2017
- Bassin d'orage Rue Versalent, pour limiter les inondations lors des fortes précipitations
- réhabilitation d'une placette des Castors (choix à déterminer)
- Réfection de trottoirs (choix des lieux restant à déterminer)
- **Rénovation de la passerelle du parc de la carrière (99 000 euros)**
- Poursuite de la mise aux normes de l'éclairage public
- **Extension du réseau de chaleur pour les bâtiments en chauffage collectif**
- Étude du potentiel géothermique à Valvert et à la crèche
- changement de postes de relevage route de la vallée et à l'Essart pour permettre à l'assainissement collectif du secteur de fonctionner correctement.